

Pérignat-ès-Allier

Le village qui revit !



Le Mag

N° 23 • Décembre 2021
Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@gmail.com

site internet : www.perignat-es-allier.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi		14h00 - 18h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 – 12h00	



● Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandés qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage.

Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité.

L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay' », « UPS », ou encore « Pickup TNT ». Les seuls colis acceptés sont ceux au logo « Colissimo ».

● Listes électorales

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- Par internet, via le téléservice proposé par le service public : www.service-public.fr
- en se rendant en mairie avec les pièces exigées
- Par un tiers mandaté en mairie avec les pièces exigées
- Par courrier, en joignant le Cerfa n°12669*02

Etat civil Deuxième semestre 2021

Bienvenue à

Lucie, Stéphanie DURAND, née le 6 Août

Paul MAILLÈRE, né le 4 Septembre

Zoé, Margaux SERRE, née le 6 Octobre

Martin, Jean, Denis GAUTREAU, né le 27 Octobre

Menzo GREGOIRE, né le 2 Novembre

Ils se sont dit « Oui »

Carine VASSON et Laurent VOULLEMIER, Le 12 Juin

Florence MEUNIER et Romain CRESPO, Le 12 Juin

Sabrina GUILLEVIN et Kevin GAUTREAU, Le 19 Juin

Maria BORGES ARANTES et Albino TRINDADE, Le 24 Juillet

Lydie GATIGNOL et Laurent FOUCHER, Le 28 Août

Ils nous ont quittés

Christiane ROUGIER, le 9 Juin

Louis PARROTIN, le 29 Juin

Françoise PONSONNAILLE, le 2 Septembre

Louis DUMAS, le 26 Octobre

Encarnacion RUIZ VAZQUEZ, le 12 Novembre

Manuel BUZON, le 4 Décembre

● Passeports & cartes d'identité

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres d'identité sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, nous vous invitons à vous rendre à la mairie de Cournon

Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation et corrections lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 6 juillet 2021 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 07/04/2021 et du 25/05/2021.** **Voté à l'unanimité.**
- **Demande de fond LEADER :** « Etude d'urbanisme visant à la réappropriation du patrimoine urbain de Pérignat-ès-Allier par ses habitants et usagers ». La subvention permet de financer 80% de la réalisation d'un Plan guide en Acte, sur 3 ans, en concertation avec les habitants. **14 voix pour et 4 voix contre.**
- **Organisation d'un camp de basket :** fixation des conditions de prêt de minibus et de tarifs concernant la fabrication et la fourniture de repas. **Voté à l'unanimité.**
- **Logidôme :** voté en assemblée de copropriétaires, l'entretien des espaces verts affectés aux appartements locatifs est à la charge des locataires. **Voté à l'unanimité.**
- **Tarif enfance - jeunesse : Complément :** en accord avec les représentants des parents d'élèves, élargissement des horaires d'ouverture du centre de loisirs (7h-19h) et mise en place d'un forfait de 15€ par demi-heure de retard après 19h. **17 voix pour et 1 voix contre.**

Conseil municipal du 8 Septembre 2021 :

- **Approbation du PV du Conseil Municipal du 06/07/2021.** **Voté à l'unanimité.**
- **Budget - Décision modificative N°1 :** ajustements liés à l'évolution du budget. **15 voix pour et 4 voix contre.**
- **Exercice du droit de préemption sur la parcelle AA 179** en vue de concrétiser un projet de rénovation immobilier cohérent. **14 voix pour et 5 voix contre.**
- **Attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) :** **Voté à l'unanimité.**
- **Organisation d'un camp de basket :** maintien des conditions de prêt de minibus et de tarifs concernant la fabrication et la fourniture de repas. **Voté à l'unanimité.**
- **Extinction de l'éclairage public :** maintien de l'extinction de l'éclairage de 21h à 6h. **Voté à l'unanimité.**

Conseil municipal du 3 Novembre 2021 :

- **Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour l'étude d'urbanisme visant la réappropriation du patrimoine urbain de Pérignat-ès-Allier par ses habitants et usagers. **15 voix pour, 4 voix contre.**
- **Achat de parcelle :** nécessité d'engager la démarche concernée avec un autre notaire. **Voté à l'unanimité.**
- **Signature d'un contrat de prêt avec le Crédit Agricole** en attente du versement de la subvention LEADER, afin de financer la réalisation de l'opération. **15 voix pour, 4 voix contre.**
- **Convention de partenariat avec la commune de Saint-Bonnet-lès-Allier :** renouvellement de la convention concernant la tarification de l'accueil de loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS 2020).**

Conseil municipal du 7 Décembre 2021 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 08/09/2021 et du 03/11/2021.** **Voté à l'unanimité.**
- **Budget : décision modificative n°2.** **Voté à l'unanimité.**
- **GRDF - Redevance pour occupation du domaine public communal :** **Voté à l'unanimité.**
- **Contrat de groupe « risques statutaires » :** ajustement des conditions du contrat. **Voté à l'unanimité.**
- **Contrôle des poteaux d'incendie :** délégation du contrôle des PEI à la SEMERAP. **Voté à l'unanimité.**
- **Temps de travail dans la Fonction Publique territoriale :** La commune doit confirmer par cette délibération qu'elle respecte la réglementation. **Voté à l'unanimité.**
- **Lignes Directrices de Gestion :** stratégie de gestion des ressources humaines. **Voté à l'unanimité.**
- **Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour la « Réhabilitation du bâtiment de la mairie de la commune de Pérignat-ès-Allier pour l'accueil du public et la création d'espaces culturels » : la commission d'appel d'offre retient à l'unanimité la proposition du cabinet B. Bouchet. **14 voix pour, 3 abstentions, 1 contre.**
- **Motion portant sur le déclassement du renard de la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts :** **Voté à l'unanimité.**
- **Location de la salle des associations et de la salle des mariages :** mise en place d'une tarification pour location des deux salles. **Voté à l'unanimité.**

2022, une nouvelle année d'élections

Elections présidentielles :

1^{er} tour le Dimanche 10 Avril 2022
2^{ème} tour le Dimanche 24 Avril 2022

Elections législatives

1^{er} tour le Dimanche 12 Juin 2022
2^{ème} tour le Dimanche 19 Juin 2022

Bulletin municipal d'information de Pérignat-ès-Allier – Décembre 2021

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche

Rédaction et mise en page : commission « Lien avec les habitants »

Tirage : 750 exemplaires - Imprimerie Cavanat, Billom

Communication

À l'occasion de notre dernier bulletin municipal, nous vous avons proposé un petit questionnaire à propos de la communication de la commune, à la fois sur le fond et sur la forme. Merci à tous ceux qui ont pris le temps de nous répondre, en voici quelques enseignements :

- Pour vous informer, c'est le bulletin que vous préférez, devant le site internet et la page Facebook de la commune.
- Au niveau des types d'informations que vous recherchez ou auxquels vous souhaiteriez accéder on retrouve dans un mouchoir de poche les informations pratiques et administratives, les actualités, mais aussi des informations sur les projets communaux réalisés ou en cours de réalisation.
- Le bulletin et les flyers sont les moyens les plus directs pour recevoir de l'information, mais c'est par la page Facebook que vous trouvez l'information la plus réactive.
- Une majorité d'entre vous souhaite le retour des réunions publiques, au niveau de la commune mais aussi par quartier. Nous espérons que la fin de la crise sanitaire nous permettra d'organiser de nouveau ces moments d'échanges.



Recensement de la population du 20 Janvier au 19 Février 2022

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

A Pérignat, le recensement de la population se déroulera en Janvier et Février 2022.

Pour l'occasion, des agents recenseurs déposeront dans vos boîtes aux lettres une notice explicative autour du 20 Janvier... soyez attentifs !

- Le recensement des habitations mobiles aura lieu les 20 et 21 janvier 2022
- Le recensement de l'ensemble des foyers se fera du 20 Janvier au 19 Février 2022. Vous serez invités à remplir un formulaire directement sur Internet via une plateforme dédiée. En cas de difficulté ou d'impossibilité, les agents recenseurs seront à votre disposition, et un poste informatique devrait être mis à disposition à la Mairie.

Les questionnaires remplis par les Pérignatois restent confidentiels. Rendu obligatoire par la loi, le recensement de la population a une grande importance pour les collectivités locales car les éléments recueillis à cette occasion déterminent leurs politiques mais aussi certaines dispositions administratives.

Unanimité au conseil municipal pour faire de la place aux étoiles

L'extinction partielle de l'éclairage public avait débuté en 2010 avec une période d'essai de 1 an. Conclue par une réunion publique en présence de la gendarmerie, laquelle avait présenté des statistiques qui ne montraient pas d'évolution des délits, cette extinction a été maintenue depuis entre 23h30 et 5h30. Lors de la mise en place du couvre-feu début novembre 2020, le conseil avait décidé de caler les horaires sur ce dernier, soit de 21h00 à 6h00. L'extinction a même été totale de la mi-mai à la dernière décade d'août (comme en 2019).

Au regard de l'absence de contestations remontées en mairie sur ce sujet et surtout des répercussions positives constatées et attendues, il a été proposé de maintenir ce dispositif, dans le droit fil de la politique environnementale de la commune. Cette mesure a été votée à l'unanimité. Comme toute décision, elle peut être revue en conseil municipal si nécessaire.

Au-delà des économies réalisées, celle-ci s'inscrit dans une démarche indispensable de réduction de notre consommation d'énergie mais aussi de lutte contre le dérèglement climatique et contre la baisse très inquiétante de la biodiversité.

Pour la municipalité, il s'agit aussi d'initier une réflexion plus large sur nos modes de vie et notamment sur le rapport de chacun de nous avec les biens de consommation courante, tels que l'électricité, l'éclairage et bien d'autres encore. Il s'agit plus largement d'interroger l'impact de nos choix quotidiens sur notre environnement et sur la pérennité du système actuel. Plus globalement, c'est le sens que nous souhaitons donner à un autre modèle de développement qui est interrogé par les élus. Pour bâtir ensemble un futur soutenable, mais aussi désirable, pour les générations actuelles et futures.

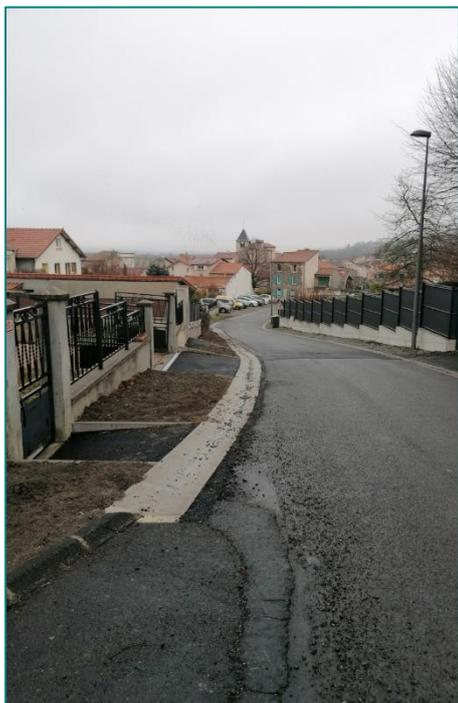
Avancement des travaux



> Le point avec Bernard LÉON, Premier Adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

En cette période de Noël, les travaux tournent en roue libre, le budget consacré en début d'année est atteint, les réalisations que nous avons prévues sont terminées (ou en cours d'achèvement...). Je veux rappeler brièvement les événements marquants de cette année 2021...

- Pour les **travaux de voirie classiques**, tels les nids de poule, nous maintenons deux campagnes dans l'année.
- La petite **rue du Pré de l'Eau** n'attend plus que les plantations qui seront effectuées par les enfants du centre de loisirs. Nous avons effectué à cette occasion un premier essai de rétention des eaux pluviales en cuve perméable au début de la rue de la Sagne, affaire à suivre... *(illustration ci-contre)*
- **Route de la Roche Noire**, de nouveaux raccordements au réseau d'eau pluviale ont été mis en place, évitant ainsi, nous l'espérons, les écoulements dans les propriétés en contrebas de la rue.
- La **rue sous le Torre** dans son intégralité a subi un bon rafraîchissement grâce à une campagne d'élagage et d'épareuse qui lui a redonné de la place et de la lumière.
- Les travaux de construction des logements dans le **clos du Bruchet** arrivent à leur terme, les petits pavillons individuels sont déjà occupés. Dès que les emménagements seront terminés, nous procéderons à la réfection des bordures et de la chaussée, en même temps que le traçage de parking entre le carrefour de Saint Bonnet et la rue des Suides.



- La canalisation d'eau potable alimentant le **château d'eau** a été renouvelée. Nous en avons profité pour sortir cette conduite d'une propriété privée bâtie.
- Nous avons terminé la pose des rigoles sur la **rue de la Plagnol**, ainsi que des aménagements en terre que les riverains pourront fleurir à leur guise afin de permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie. *(Voir illustration)*
- Le **Stade de rugby** est remis en service et permet à nouveau de jouer sur une pelouse que beaucoup de clubs pourraient nous envier. Nous le devons, ne l'oublions pas, à l'active participation d'Eric Barbry et de son matériel agricole, un grand merci à lui !
- **L'éclairage** des courts de Tennis, du terrain de Pétanque et du Stade a été entièrement rénové permettant une utilisation nocturne correcte.
- Je suis désolé et déplore, une fois encore, que certaines personnes indécates promènent sans vergogne leurs animaux sur le terrain de sport afin que ceux-ci se soulagent...triste réalité !
- Les travaux de réhabilitation de la sacristie par le personnel communal et le SIVOM de l'Albaret continuent, nous avons eu quelques mauvaises surprises avec le mur adjacent à l'ancienne bibliothèque et des travaux plus importants que prévus sont en cours pour le consolider et étancher le toit.

Voici, brossé en quelques lignes, l'essentiel des travaux de cette seconde moitié de l'année 2021.

2022 devrait voir les débuts de la mise en accessibilité de la Mairie ; le cabinet d'architecte, à la suite d'un appel d'offres, a été choisi à l'unanimité des membres de la commission représentant toutes les sensibilités du Conseil Municipal.

Modification du PLUI

Après une période d'instruction d'environ six mois, la première modification du PLUI sur l'ensemble du territoire de Billom Communauté a été adoptée en conseil communautaire du 25 Octobre 2021.

Sur Pérignat, cette modification a précisé la délimitation de certains emplacements réservés et leurs objectifs. Elle a permis également la mise en place d'un STECAL (secteur de taille et de capacité limité) pour laisser la possibilité aux propriétaires d'installer sur cette zone des

constructions type mobil home (voir bulletin précédent). Comme prévu, la parcelle d'une surface initiale de 3451 m² a fait l'objet d'une division : 1200 m² ont été conservés par les propriétaires et les 2251 m² restants ont été rachetés par la commune (la vente a été signée le 10 novembre), laquelle souhaitait en avoir la maîtrise foncière. Cette démarche s'inscrit dans la politique de Billom Communauté visant à trouver sur l'ensemble de son territoire des terrains familiaux pour les gens du voyage qui cherchent à se sédentariser.

Zone pilote d'habitat

La première maison de l'îlot de la Tiolle est quasiment achevée. Il ne reste plus que les aménagements extérieurs et ceux des espaces publics qui seront faits dans un second temps, une fois réalisé le gros œuvre de la deuxième maison à construire.

Cette dernière en est au stade du dépôt de permis et les travaux devraient commencer début 2022.

La maison dite « des chats », la plus ancienne, en est au stade du second œuvre et devrait être terminée courant de l'année prochaine. (Illustration ci-contre)

Enfin, la grange qui constitue le dernier lot fait l'objet d'un projet de gîtes.

Au final, quatre logements seront construits sur ce tènement de 1600 m². Deux familles avec chacune deux et trois enfants, ainsi qu'un couple de retraités les habiteront. Le gîte sera destiné à la location ponctuelle et saisonnière, en lien notamment avec la Voie Verte et l'Eco-pôle du Val d'Allier.

Si un tableau de bord des différentes étapes de cette démarche est réalisé au fur et à mesure de son déroulement, un bilan sera réalisé et diffusé à la fin de l'opération afin de tirer les enseignements, positifs et négatifs, de cette expérimentation.



Projet de restauration de la Mairie

Après la période exploratoire que nous avons confiée au cabinet Adequat, les différents contacts pris avec les acteurs concernés, notamment l'État et les services de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), nous ont conduits à bâtir un cahier des charges pour retenir une mission complète d'architecte, étape apparue comme essentielle dans l'avancement du dossier ; particulièrement sur la question de l'accessibilité, un des piliers majeurs du projet. A l'issue de la procédure réglementaire, au cours de laquelle la commission d'appel d'offres a analysé les propositions reçues, c'est le cabinet Boris Bouchet qui a été retenu et qui doit commencer sa mission dès le début de

l'année 2022. Au programme de cette restauration, meilleure accessibilité, optimisation des espaces d'accueil pour le public et de travail pour les agents et les élus, mais aussi et surtout aménagement de salles pour la mise en œuvre d'activités et de manifestations culturelles et festives en lien avec les riches dynamiques locales. L'objectif global étant d'ouvrir très largement la maison commune à tous les habitants autour de démarches créatrices de lien et favorisant l'accès aux pratiques artistiques dans leur plus grande diversité. Dans cet esprit, une large place sera faite à la concertation.

Plan guide en acte : le « Village en chantier »

Après une longue période de préparation, tant pour son contenu que pour son financement, la démarche de « plan guide en acte » a été lancée

Pendant les deux ans que va durer la mission, **il s'agira d'aborder avec les habitants les grandes thématiques qui structurent le développement d'un village** : les espaces publics, les équipements, le logement, le lien avec l'environnement et notamment la rivière Allier. Sur cette base, d'autres thématiques seront travaillées telles que la mobilité et les déplacements, la sécurité, l'alimentation, les loisirs... Et d'autres encore émergeront probablement en fonction des discussions avec les habitants et de leur adéquation avec les attendus du plan guide. Sur la base de plans, de schémas ou de tout autre support en permettant sa bonne lecture et surtout son appropriation, le plan guide fixera les grands principes d'aménagement du village à l'aune des consensus que nous aurons trouvés collectivement pour construire un modèle de développement plus soutenable et surtout plus désirable.

Face à l'ampleur des enjeux du moment, notamment la question de la lutte contre le dérèglement climatique et ses conséquences, **il s'agira de créer les meilleures conditions pour instaurer un débat argumenté entre tous les habitants et favoriser ainsi l'émergence de propositions construites collectivement.**

Le lien entre les habitants sera le fil rouge de cette démarche et l'intelligence collective le moteur.

En effet, nous sommes convaincus que pour construire ensemble notre cadre de vie à venir et le modèle de développement qui peut l'accompagner, il est indispensable que la collectivité mobilise tous les moyens à sa disposition pour **aller vers les habitants** et avant tout **partager avec le plus grand nombre les constats réalisés et les objectifs visés.** Nous sommes conscients que c'est un véritable défi mais nous sommes déterminés à le relever.

Très concrètement et comme l'ont indiqué les premiers tracts distribués dans toutes les boîtes à lettres, quatre séquences de six mois permettront d'aborder les quatre thématiques principales de l'aménagement d'un village. Chacune d'elle commencera par un état des lieux, un constat partagé (l'arpentage) suivi par la construction collective d'un projet appuyé sur des grandes orientations débattues (le scénario), et conclu par un chantier participatif qui illustrera concrètement une partie des intentions exprimées dans un document. Celui-ci constituera une partie du Plan Guide qui récapitulera, à l'issue de la démarche, l'ensemble des actions à engager et sera le cadre du développement à venir du village.

Sur le plan budgétaire c'est une enveloppe de 288 000 € sur deux ans qui sera mobilisée. Elle permettra de financer les prestations du collectif retenu à savoir les permanences architecturales hebdomadaires, les ateliers, les animations, la mise en œuvre des chantiers participatifs, la réalisation des livrables attendus. Elle financera également le poste de la chargée de mission décrit dans le cahier des charges du marché public montée pour ce projet. Un financement

européen a été sollicité et obtenu à hauteur de 80% soit 230 000 €. Reste donc à la charge de la commune 58 000 €, soit 29 000 € par an.

Conférences, réunions, questionnaires, permanences, échanges ou contributions spontanées, tout sera mis en œuvre pour faciliter le recueil de la parole des habitants sur la base des propositions qui seront mises en discussion.

C'est la mission principale qui a été décrite dans le cahier des charges du marché public lancé en Juin et à l'issue duquel nous avons retenu le prestataire « Rural Combo », seul candidat à avoir exprimé une candidature sur les nombreux dossiers qui ont été retirés. Cette particularité a d'ailleurs donné lieu à des échanges soutenus mais constructifs. Les uns considérant que, malgré la pertinence de la proposition, l'absence de choix entraînée de fait par cette situation aboutissait à leurs yeux à un non choix ; les autres, bien que partageant ce constat, passaient outre et souhaitaient retenir le candidat du fait de la qualité et de la compétitivité de la proposition, considérant également que la spécificité de la commande et son caractère novateur réduisaient l'offre, compte tenu du peu de prestataires en capacité de répondre à celle-ci.

Cette candidature a donc été retenue et depuis, Rural Combo a commencé la mission. Ce collectif regroupe des architectes, des paysagistes, des charpentiers, des maçons mais aussi d'autres compétences qui peuvent être mobilisés en fonction des besoins et de l'évolution de la mission. Côté personnel mairie, c'est Camille-Lùla Zamith qui a été retenue pour assurer le suivi et la coordination de cette mission de deux ans. Titulaire d'un master « Stratégies territoriales et urbaines », elle a été retenue parmi les 5 candidats sélectionnés pour un entretien, sur la quinzaine qui avait postulé.

Les préparatifs du projet « village en chantier » sont désormais terminés. La crémaillère de l'évènement a eu lieu le 10 décembre dernier sous la halle et avec un indispensable vin chaud pour revigorer la cinquantaine de participants qui ont bravé le froid et la pluie pour assister à cette première et participer aux ateliers proposés. Il reste maintenant à essaimer la démarche pour réunir le plus possible de Pérignatois autour du « village en chantier ».



Vous voulez des précisions ou plus d'explications, n'hésitez pas à pousser la porte de la Boulange ou à appeler la mairie. La vie du village, c'est l'affaire de tous.

Les échos de Billom Co.



Bi'Kigai, un nouveau service pour les 12-25 ans

Billom Communauté vient de recruter Laëticia Lasherme (photo ci-dessous) comme coordonnatrice jeunesse. Elle devient une nouvelle ressource pour les jeunes et leurs parents. Sa mission : informer les jeunes et coordonner des actions collectives en partenariat avec les structures existantes.

Un poste de coordination itinérant

Basée à Saint-Dier d'Auvergne, Laëticia est présente à Billom les mercredis et vendredis et proposera des rendez-vous dans différentes communes. Elle travaillera en collaboration avec les structures existantes comme les collèges, les services jeunesse de Billom, Pérignat, Mur-sur-Allier, l'Amic'Ados de Vertaizon ainsi que des organismes comme la Mission locale ou encore de nombreuses associations accueillant des jeunes.

Informer des offres et dispositifs existants

Un des objectifs premiers sera de faciliter l'accès aux droits des jeunes (santé, logement, emploi, mobilité...) et des activités organisées pour eux sur le territoire. Une page Facebook et un Instagram ont été créés à leur attention. Cette présence sur les réseaux est possible grâce à l'affiliation au dispositif national des Promeneurs du Net, mis en place par la CAF.

Promeneurs du Net : une présence éducative sur les réseaux

Affiliée au réseau depuis 2019, Laëticia est à la disposition des jeunes et de leurs parents via Facebook, Instagram, SnapChat, WhatsApp, Signal et Telegram. En plus du partage d'informations, elle pourra répondre à des questionnements ou orienter vers les bons interlocuteurs.

Accompagner les projets des jeunes

En plus de valoriser toutes les initiatives des jeunes, Laëticia invite tout(e)s les adolescent(e)s qui ont des questions, des idées ou des envies de contribuer à la vie de leur commune en montant des projets, à prendre contact avec elle. Quel que soit le domaine (culture, sport, environnement, nouvelles technologies...), chaque projet est l'opportunité de découvrir comment se structurer pour mettre en œuvre une idée, mobiliser des financements, fédérer des amis, susciter la curiosité du public et bien plus encore. Grâce à l'enthousiasme et à la motivation, les jeunes gagneront en habileté, compétence mais aussi en estime de soi et confiance en soi.

Contact : 06 75 65 43 09 - Mail : bikigai@billomcommunaute.fr

** Bi'Kigai : contraction de Billom et Ikigai, terme japonais signifiant joie de vivre, raison d'exister. A l'image de l'adolescence qui change de jour en jour, l'Ikigai évolue au fil du temps et de l'expérience et permet surtout de donner un sens à ce qu'on vit afin d'être épanoui.*

Bi'Kigai recherche des ambassadeurs !

Tu as entre 14 et 17 ans et tu as la fibre d'un « influenceur » écocitoyen, critique, positif et responsable ? Rejoins les ambassadeurs Bi'Kigai !

Tes missions : être porte-parole des jeunes de leur commune et du territoire, créer et développer un cercle de jeunes citoyens critiques, actifs et responsables, identifier et partager les informations dont les ados ont besoin, relayer les actualités via les réseaux sociaux, vivre des expériences collectives en portant des projets d'ados pour les jeunes et les moins jeunes

Les ambassadeurs Bi'Kigai se réunissent le samedi, une fois par mois.

Forum Bi'Kigai : appel aux recruteurs !

Bi'Kigai organise un premier forum, le **Samedi 26 Mars 2022**, à destination des 14-25 ans, axé sur l'orientation, l'accompagnement, et la professionnalisation, avec un double objectif, créer du lien entre jeunes, partenaires et recruteurs et présenter aux jeunes des parcours multipliant leurs chances d'acquérir de l'expérience et des offres de stage et d'emploi accessibles.

Des ateliers seront proposés en amont pour les aider à se préparer pour ces rencontres. Le service souhaite également développer une collaboration durable entre les plus jeunes, les partenaires et les recruteurs, en se plaçant comme un des relais du territoire.

Intéressés pour participer aux ateliers de préparation ou proposer des offres de stage et d'emplois, contactez Bi'Kigai.

Mobilité, du nouveau

Bien que la compétence n'ait pas été prise par Billom Communauté, des pistes d'actions sont envisagées dans ce domaine. Les mobilités douces en font partie et un travail a été engagé par la commission mobilité de la communauté de communes, en lien avec celle en charge du plan climat. Celui-ci a porté sur les déplacements en vélo en faisant porter la réflexion au-delà de l'usage exclusivement loisirs. Les premières conclusions de ce travail nous ont conduits à lancer une consultation pour établir un schéma directeur des pistes cyclables sur notre territoire. Le cabinet retenu devra engager la démarche dès le début 2022 pour

produire un document contenant des orientations d'actions prioritaires et hiérarchisées. Celles-ci devraient déboucher sur la réalisation de pistes cyclables sur le territoire de la communauté de communes.

Parmi les idées avancées, l'aménagement de la voie romaine entre Billom et Pérignat ou du chemin longeant la voie ferrée reliant Billom à Vertaizon a été évoqué. Ceci sans préjuger de la restitution du travail sur le schéma directeur, lequel sera soumis à l'approbation des élus.

Par la réalisation de pistes cyclables sécurisées, l'objectif principal de cette démarche est d'inciter les habitants à utiliser davantage le vélo pour leurs déplacements de courtes ou moyennes distances (jusqu'à 10-12 km).

Transports en commun à Pérignat

Depuis décembre 2021, par décision du conseil syndical (SMTC), les transports en commun sont gratuits le week-end.

• De Pérignat vers Cournon et Clermont :

transporteur - ligne	GIRON S69	FONTANON LS421	FONTANON LS258	FONTANON LS258	GIRON LS041	T2C ligne 37	FONTANON LS258	GIRON LS041	T2C ligne 37	T2C ligne 37	GIRON S69
Période scolaire / Annuel / Petites vacances	Période scolaire	Annuel	Période scolaire	Période scolaire	Annuel	Annuel	Petites vacances				
jours de circulation	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	- Samedi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	- Samedi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi
Pérignat - ROND POINT DE SAINT BONNET	06.43	07.00	07.22	07.22	07.32	07.51	08.30	08.32	10.16	13.30	13.40
Pérignat - L'ÉPOUVANTAIL	06.43	07.03	07.24	07.24	07.35	07.53	08.32	08.35	10.18	13.32	13.40
Cournon - EDOUARD HERRIOT						08.02			10.27	13.41	
Cournon - JOSEPH GARDET - ligne C, 22, 34						08.04			10.29	13.43	
Cournon - COLLÈGE LA RIBEYRE - 22			07.45		07.50		08.45	08.50			
Cournon - COLLÈGE MARC BLOCH					07.55			08.55			
Cournon - LYCÉE DESCARTES - ligne C, 34			07.55	07.55			08.50				
LYCÉE LAFAYETTE - Tram A, C, 22, 23, 28		07.20									
GRAVANCHES - 20, 21, 31		07.25									
MONTFERRAND - LA FONTAINE - Tram A		07.27									
HENRI BARBUSSE - 7		07.35									
F. ROOSEVELT - ligne C, 10		07.37									
GARE ROUTIÈRE		07.42									
HERBET - 10, 35, 36	07.17										14.14
GARE SNCF - ligne B, 3, 4, 8, 35, 36	07.20										14.17
ESPLANADE - 3, 4, 7, 35, 36	07.21										14.18
DELILLE SALFORD - 3, 4	07.22										14.19
BALLAINVILLIERS - B, C, 3, 4, 8, 9, 10, 12, 13, 27	07.23										14.20
MAISON DE LA CULTURE - Tram A - 4, 8, 13	07.25										14.22

Les lignes et services du réseau T2C sont accessibles avec un titre de transport T2C (ticket ou abonnement).

Les lignes scolaires régionales sont accessibles avec un titre de transport T2C sous conditions :

- pour les scolaires, sous réserve de disposer d'un abonnement annuel T2C -26 ans valide et de s'inscrire auprès du service des transports scolaires sur la ligne utilisée
- pour les autres clients, avec un titre de transport T2C et dans la limite des places assises disponibles

• Depuis Clermont et Cournon vers Pérignat :

transporteur - ligne	FONTANON LS258	FONTANON LS258	T2C ligne 37	FONTANON LS421	GIRON LS041	FONTANON LS258	GIRON S69	FONTANON LS258	GIRON LS041	GIRON LS041	FONTANON LS258	T2C ligne 37	T2C ligne 37	T2C ligne 37	FONTANON LS258	FONTANON LS421	GIRON S69
Période scolaire / Annuel / Petites vacances	Période scolaire	Période scolaire	Annuel	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Annuel	Annuel	Annuel	Période scolaire	Période scolaire	Pér. Scol. & Petites Vac					
jours de circulation	-	Mercredi	Lun-Mar- Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	-	Lun-Mar- Mercredi								
	Samedi	Jeu-Ven	Jeu-Ven	-	-	-	-	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven	Jeu-Ven
MAISON DE LA CULTURE - Tram A - 4, 8, 13								13.15									18.00
BALLAINVILLIERS - B, C, 3, 4, 8, 9, 10, 12, 13, 27								13.16									18.01
DELILLE SALFORD - 3, 4, 7, 35, 36								13.17									18.03
ESPLANADE - 3, 4, 7, 35, 36								13.18									18.04
GARE SNCF - ligne B, 3, 4, 8, 35, 36								13.20									18.05
HERBET - 10, 35, 36								13.22									18.08
GARE ROUTIÈRE				12.15												17.45	
F. ROOSEVELT - ligne C, 10				12.15												17.45	
HENRI BARBUSSE - 7				12.20												17.50	
MONTFERRAND - LA FONTAINE - Tram A				12.25												18.00	
GRAVANCHES - 20, 21, 31				12.30												18.10	
LYCÉE LAFAYETTE - Tram A, C, 22, 23, 28				12.32												18.15	
Cournon - COLLÈGE MARC BLOCH					12.45				16.00	17.00							
Cournon - COLLÈGE LA RIBEYRE - 22		12.10			12.50			16.05	16.05	17.05	17.05						
Cournon - LYCÉE DESCARTES - ligne C, 34	12.05					13.05		16.10			17.10				18.05		
Cournon - JOSEPH GARDET - ligne C, 22, 34			12.19									17.24	17.30	18.11			
Cournon - EDOUARD HERRIOT			12.22									17.27	17.33	18.14			
Pérignat - L'ÉPOUVANTAIL	12.17	12.23	12.25	12.50	13.00	13.17	13.56	16.17	16.20	17.20	17.23	17.30	17.36	18.17	18.17	18.45	18.49
Pérignat - ROND POINT DE SAINT BONNET	12.19	12.25	12.26	12.52	13.03	13.19	13.57	16.19	16.23	17.23	17.25	17.31	17.37	18.18	18.19	18.47	18.50

C'Vélo roule jusqu'à Pérignat !

C.Vélo est le système de vélos en libre-service et de location longue durée de Clermont-Ferrand, proposé depuis 2013 par le SMTC-AC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise). Il propose deux types de locations : les vélos en libre-service (VLS) et les vélos en location longue durée, ainsi qu'un service de location de box de stationnement.

Les dernières nouvelles de C'Vélo :

● Nouvel exploitant :

Depuis le 1^{er} avril 2021, City Bike France assure le service C.vélo pour le SMTC-AC. Filiale vélo française du groupe espagnol Moventia, ce nouvel exploitant s'appuie sur 21 entreprises locales pour gérer, entretenir et faire évoluer le service, et 2 partenaires : Le Groupe La Poste, qui apporte son expertise en location de vélos à assistance électrique longue durée et en communication, et PBSC Solutions Urbaines, concepteur de vélos en libre-service.

● De nouveaux vélos en libre-service plus performants



De nouveaux vélos en libre-service remplacent les anciens. Le choix s'est porté sur le modèle ICONIC de PBSC, pour sa robustesse, son confort et sa facilité d'utilisation. Cette transition

se fait par étape, la première a débuté l'été dernier et a consisté à remplacer les stations par des nouvelles.

● Des nouvelles stations

5 nouvelles stations sont mises en service depuis Septembre, dont 4 dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand pour répondre aux besoins de déplacement, et en renforcement de l'existant Place des Carmes.

● Quoi de neuf en location longue durée ?

Cet été, 290 vélos à assistance électrique étaient à disposition en location longue durée, avec un objectif de 160 supplémentaires d'ici 2022.

De plus, il est désormais possible de bénéficier d'un vélo à assistance électrique dans toutes les communes de la métropole clermontoise.

Chacune des 23 communes du territoire a, au minimum, un point fixe de passage des équipes C.vélo pour assurer le retrait ou la dépose des vélos en location longue durée. La fréquence passe d'un rendez-vous trimestriel à un passage toutes les 6 semaines pour plus de confort. Ce sont en tout 32 points de retrait et de dépose qui sont mis en place (dont 10 situés dans des bureaux de Poste) pour faciliter et développer l'usage du vélo pour les habitants.

● Abonnement et inscription : qu'est-ce qui change ?

Les inscriptions et réservations aux services C.vélo peuvent à présent s'effectuer en ligne sur le site internet : www.c-velo.fr.

Depuis la rentrée, les services C.vélo sont accessibles à partir de 16 ans, sous réserve de la prise d'un abonnement en agence avec le représentant légal. Ces évolutions feront l'objet d'un accompagnement au quotidien des usagers, pour les aider à se familiariser avec les nouveaux vélos et leur système.

Des vélos en location longue durée pour les Pérignatois

Du fait de l'adhésion de la commune au SMTC, des vélos à assistance électrique sont désormais disponibles à la location pour les Pérignatois.

La location C.vélo longue durée vous permet de louer un vélo de 1 jour à 1 an. Vous le conservez avec vous pendant toute la durée de location jusqu'à sa restitution. Les équipements (cadenas, panier) et la maintenance de votre vélo sont inclus.

C.vélo vient directement à vous, avec une permanence dans la commune toutes les 6 semaines. Une bonne façon de découvrir le service de location longue durée de Vélos

à Assistance Électrique (VAE). Outre la possibilité de louer un VAE, les experts C.vélo vous apporteront toutes leurs connaissances sur ce mode de transport bon pour l'environnement et votre santé ! Les agents C.vélo en profiteront pour vous aiguiller, vous renseigner et peut-être même vous convaincre de passer au vélo électrique. Pour réserver un VAE, connaître les tarifs, les lieux et dates des permanences C.vélo, vous pouvez le faire sur le site internet ou à l'agence.

Prochains passages C.Vélo à Pérignat : Mercredi 12 Janvier 2022, Mardi 22 Février 2022

Horaires : 9h30-11h30 & 15h00-19h00, sous la Halle ou dans les caves de la Maison Grenouille en cas de pluie.

Du côté des écoles...

PEDT : Projet Educatif de Territoire

Consultation des familles du RPI Pérignat/Saint Bonnet :

Les familles ont été interrogées sur leur rythme de vie et leur organisation familiale afin d'adapter l'organisation de la journée des enfants à la réalité du territoire. Les points principaux qui en sont ressortis sont :

- Le rythme de vie des enfants est très souvent lié au rythme de leurs parents avec des levers parfois de très bonne heure et des rentrées tardives au foyer. 25% des enfants passent plus de 10 heures en dehors de chez eux.
- Il en découle une durée de sommeil quelquefois insuffisante pour les enfants de la maternelle.
- Le taux de pratique d'activités extrascolaires est très important : 89% des enfants en élémentaire pratiquent une activité extrascolaire, 61% en grande et moyenne sections, 33% en petite section.
- 70 % des familles se sont déclarées satisfaites de l'organisation actuelle.

L'ensemble des résultats va aider à l'amélioration du futur projet. Un des premiers résultats est l'allongement des plages d'ouverture du centre de loisirs qui a été mis en place dès la rentrée 2021.



Organisation du temps scolaire :

A la fin de la concertation les parents d'élèves ont organisé un vote électronique sur l'organisation du temps scolaire :

- 68% des familles qui se sont exprimées ont choisi de rester sur une organisation à 4,5 jours
- 21% ont opté pour une organisation à 4 jours
- 11% pour une organisation différenciée entre la maternelle (4 jours) et l'élémentaire (4,5 jours).

Le conseil d'école extraordinaire du 2 décembre 2021 s'est prononcé sur ces 3 modalités et le maintien à 4,5 jours a été voté. Le futur PEDT qui prendra fin en 2025 va donc pouvoir entrer en phase d'élaboration et de rédaction sur cette base.

Quoi de neuf au centre de loisirs ?



Au centre de loisirs de Pérignat-ès-Allier, c'est bien parti pour « Aller se faire cuire un œuf ! »

Nous avons deux poules et deux coqs dans notre basse-cour installée dans notre prairie. Ils ont bien grandi nos poussins, et ils ont eu besoin d'un espace plus grand et aménagé.

Un grand merci à nos animateurs Simon et Violette pour leur investissement, le temps passé et leur ingéniosité dans la récupération.

Cette nouvelle demeure faite de planche de palette fait le bonheur de nos volatiles. Les enfants ont soigné la décoration de ces nouveaux espaces. Et nos poules pour les remercier, depuis près de trois semaines, leur offrent leur ponte quotidienne.



Les préparatifs des festivités de Noël ont démarré pour être prêts pour le grand jour.

Les activités de Noël se mettent en place sur tous les temps d'activités. Comme en témoignent les photos, les petits sont très actifs et prennent du plaisir.

Malgré le Covid, le repas festif tant attendu s'est déroulé le 16 Décembre et à réjoui les papilles de nos gastronomes en

culotte courte. Dans cet esprit, un travail autour de l'alimentation est engagé pour faire de la pause déjeuner un temps éducatif à part entière.



Médiathèque du Pré-de-l'Eau

Depuis la rentrée de septembre, la médiathèque a rouvert ses portes en proposant de nombreuses animations.

● **Le 16 septembre** : le réseau des bibliothèques, en partenariat avec la médiathèque, accueillait Jean Lenturlu à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage « Pareil à l'éléphant », abécédaire original puisant sa matière dans la littérature française. Cet ouvrage est illustré par les collages de Claude Ballaré et imprimé et relié par Chris-Adélaïde, son épouse, tous les deux également présents à ce vernissage. Le couple a proposé à l'assistance ses précédents ouvrages reliés à la main, de véritables livres d'artistes. Plus d'une vingtaine de personnes s'était déplacée lors de cet événement. L'exposition s'est tenue à la médiathèque jusqu'au 17 octobre.



● **Les 24 septembre et 3 décembre** : la médiathèque a accueilli les bambins du multi-accueil « Les Pitchouns » de Vertaizon. Chaque séance commence par un kamishibai (petit théâtre japonais) suivi d'une lecture d'albums pour la plus grande joie des petits. A la fin, choix sur place d'albums.

● **Les 22 octobre et 17 décembre** : lectures d'albums pour les classes de CP jusqu'au CM2. A chaque veille de vacances scolaires, les bibliothécaires lisent de belles histoires très appréciées par les enfants. Des albums qui savent captiver, à travers leurs images et leurs textes, le jeune public.

● **Le 5 novembre** : à l'occasion de la rentrée littéraire 2021, organisée par le réseau des bibliothèques de Billom Communauté, les comédiennes de la Cie « Lectures à la carte », Monique Jouvancy et Anne Gaydier, ont proposé leurs coups de cœur, en un choix de dix romans parmi l'abondante parution de la rentrée. Textes crus ou poétiques, burlesques ou mordants, les deux lectrices ont donné de la voix en alternance. Une quarantaine de personnes a assisté à cette représentation, à la fin de laquelle plus de la moitié des livres présentés ont été empruntés.



La médiathèque propose les prix des lecteurs organisés par le réseau des bibliothèques de Billom Communauté :

- **Croc'en Livres** : pour les adultes, de janvier à décembre 2022 : Sélection de 10 romans et 5 BD.
- **Bébé Croc'en Livres** : pour les enfants de 0 à 6 ans, de septembre 2021 à septembre 2022. Sélection de 5 albums. Les bibliothécaires sont à votre disposition pour tout renseignement !

Le 22 janvier 2022 à 21h : Nuit de la Lecture.

Pour la première fois, la médiathèque participe à cette Nuit de la Lecture nationale qui se déroulera en ses locaux. Les bibliothécaires présenteront des extraits d'ouvrages : nouvelles, dialogues, poésies, lectures dans le noir, le tout mêlé d'humour, de jeux de mots et d'absurde.

Entrée gratuite, sans réservation. Un rendez-vous à ne pas manquer

Assistance informatique les mercredis de 15h à 17h.

Depuis novembre à la médiathèque, les personnes intéressées peuvent participer à des ateliers d'initiation à l'informatique et obtenir de l'aide dans leurs tâches administratives sur internet. Renseignements et prise de rendez-vous au 06 30 15 70 27.

Médiathèque du Pré-de-l'Eau :

4bis, Avenue de l'Allier, 63800 Pérignat-ès-Allier
mail : biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Nouveaux Horaires d'ouverture :

le lundi de 16 heures à 18 heures.
le mercredi de 15 heures à 18 heures.
le jeudi de 17 heures à 19 heures.

Fermeture du 18 Décembre au 2 Janvier

Inscription et carte gratuites.
Consultation sur place gratuite.

Nombre de documents empruntés :

- 10 documents dont 3 multimédia maximum (CD, DVD). Durée du prêt : 4 semaines
- 2 jeux. Durée du prêt : 2 semaines.

Le Foyer Occupationnel

Résidence d'artiste avec Elza Lacotte

Au printemps dernier, Elza Lacotte, artiste plasticienne invitée en résidence dans le cadre du projet culturel et artistique de territoire de Billom Communauté, est intervenue aux centres de loisirs du territoire (Dallet, Mezel, Billom, Pérignat, Chauriat, Bort l'étang et Vertaizon), aux écoles (Terre d'éveil, Montmorin et Vertaizon) et au foyer occupationnel de Pérignat à partir de textes ou slogans choisis par les enfants ou résidents.

Ces interventions ont donné suite à l'exposition « Les petits bois jolis » : 22 panneaux multicolores qui ont été exposés devant l'ancien collège de Billom pendant 1 mois et demi et qui se trouvent désormais dans les rues de Billom. Les résidents du Foyer occupationnel de Pérignat ont découvert avec fierté leurs œuvres exposées !

Les parties réalisées par les enfants de l'école et les résidents du Foyer occupationnel de Pérignat pourraient faire l'objet d'une exposition en plein air dans la commune au printemps prochain ! Alors, ouvrez l'œil et remplissez vous de couleurs !



Le foyer occupationnel a participé à « Octobre Rose »

Les résidents du Foyer Occupationnel de la Croix Marine ont participé à « Octobre rose » au travers d'une action solidaire. Ils ont confectionné des coussins « cœur » qui ont été offerts au Centre Jean Perrin pour les femmes opérées du sein.

Opération 1001 petits-déjeuners.



Cette année, la 14^{ème} opération « 1001 petits-déjeuners », menée par l'association « Trisomie 21 Puy-de-Dôme » aurait pu s'appeler « 8.015 petits-déjeuners » ! Les habitants de Pérignat, tous comme ceux de nombreuses autres communes, se sont mobilisés à l'occasion de la journée nationale de la trisomie 21.

Plusieurs objectifs étaient visés cette année et tous ont été atteints : dépasser le seuil des 8.000 petits-déjeuners commandés, faire tomber les barrières et faire comprendre que les personnes atteintes de trisomie 21 ont toutes partout une place dans la société, et qu'elles peuvent tout faire par elles-mêmes.

Les bénéficiaires de cette opération permettent d'offrir des activités aux jeunes de l'association : spectacles, sorties sans les parents, restaurants, bowling... comme tous les adolescents.

« Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis ». Antoine de Saint-Exupéry.

Pour faire un don, apporter votre soutien ou devenir bénévole :

Trisomie 21 du Puy-de-Dôme
48, route de Gerzat - 63118 Cébazat
<http://www.63trisomie21.fr>



Aides au logement et à l'habitat

OPAH : amélioration de l'habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur les 25 communes de Billom Communauté. Elle



permet aux personnes à revenus modestes ou très modestes de bénéficier de subventions de l'ANAH et de Billom Communauté pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation au handicap ou encore pour de l'habitat dégradé. Vous pouvez accéder à ces aides si :

- Vous êtes propriétaires d'un logement qui a plus de 15 ans (que vous occupez) et vous ne dépassez pas un niveau de ressources fixé nationalement
- Vous êtes propriétaires d'un bien vacant ou déjà occupé, que vous souhaitez valoriser en créant du logement locatif conventionné et ce, sans conditions de ressources.

Avec l'OPAH, vous pouvez ainsi bénéficier :

- **d'un accompagnement technique gratuit** pour vous aider dans votre projet. Une personne se déplace chez vous - sans frais - pour réaliser une visite technique. Celle-ci vous aidera d'une part à faire les bons choix de travaux en fonction de vos besoins et moyens et d'autre part à monter votre dossier de subventions (recherches d'autres partenaires, possibilité de prêt sans intérêt sous certaines conditions),
- **d'une aide financière** sous conditions de l'ANAH (de 25 à 50%) à laquelle s'ajoute une aide de la Communauté de communes représentant 15 % du montant des travaux subventionnés pour les propriétaires occupants et jusqu'à 25 % pour les propriétaires bailleurs,
- **d'une prime communautaire** « Habiter Mieux » complémentaire à celle de l'ANAH d'un montant de 500 € dans le cas de travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement.

Pour faire votre demande, contactez l'organisme SOLiHA Puy de Dôme au 04 51 009 111, ou Billom Communauté au 04 73 73 43 24.

Des permanences locales sont tenues sur rendez-vous :

- le 2^{ème} mardi du mois de 10h à 12h en mairie de Billom (les 11 Janvier, 8 Février, 8 Mars, 12 Avril, 10 Mai, 14 Juin),
- le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h en mairies de St-Dier et de 14h à 16h en mairie de Vertaizon (les 25 Janvier, 22 Février, 22 Mars, 26 Avril, 24 Mai).

ADIL - permanences juridiques

L'ADIL (Agence Départementale d'Information pour le Logement) met en place des permanences juridiques sur le territoire de Billom Communauté, une fois par mois.

Il s'agit d'un **service gratuit** qui dispense des **conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés** : rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, fiscalité, copropriété, urbanisme, voisinage, qualité de l'habitat, Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... dans le logement collectif ou individuel.

Selon les problématiques, l'ADIL vous réorientera vers la SPPEH (Service public de la performance énergétique de l'Habitat) ou vers l'organisme SOLiHA, qui vous aiguillera vers l'OPAH ou les services pour l'autonomie et l'aménagement pour la dépendance.

Vous pouvez contacter l'ADIL du Puy-de-Dôme (guichet unique gratuit) par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand) Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Contact ADIL du Puy-de-Dôme : Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République, 63100 Clermont-Ferrand - contact@adil63.org - 04 73 42 30 75 - www.adil63.org

Dispositif Co'Actifs : L'innovation au service de l'emploi

Co'Actifs est un accompagnement gratuit de 12 mois qui s'adresse aux personnes en situation de handicap (reconnu ou non administrativement), qui résident dans le Puy-de-Dôme et qui ne sont pas ou plus accompagnées par le service public de l'emploi.

Il privilégie l'utilisation du numérique, porte d'entrée sur des activités pluridisciplinaires et outil indispensable au quotidien. Le but est de favoriser l'autonomie par une reprise de confiance en soi et le développement du réseau personnel et professionnel. Collaborative, l'application permet aux bénéficiaires de proposer des activités et ainsi créer de nouveaux liens.

Pour plus d'informations :

rendez-vous sur le site <https://www.coactifs.fr/> ou sur Facebook : <https://www.facebook.com/coactifs.fr>

A la MARPA, on ne s'ennuie pas !

Les activités et les sorties ne manquent pas pour les résidents de la MARPA : fêtes d'anniversaires, rencontres intergénérationnelles, animations jeux, repas du goût, ateliers créatifs, stages, Foire de Cournon, sortie restaurant, balades, ateliers confiture, pique-nique, sortie pêche...



Repas du goût (thème : Mayotte)



Sortie Pique-nique

Rappel de vaccination à la MARPA

Le vendredi 15 Octobre s'est déroulé le rappel de vaccination anti-covid (3ème injection) des résidents de la MARPA.

Comme pour les deux premières injections, c'est le docteur DARBELET accompagné d'Audrey et Thierry du Cabinet infirmier AXEL qui ont à la fois assuré les injections et réalisé la surveillance des résidents.

La véranda de l'établissement a été utilisée comme salle d'injection.

Les résidents étaient ensuite pris en charge par l'équipe, et notamment par Virginie - animatrice - qui leur avait préparé des activités numériques pendant le temps de surveillance médicale post-vaccination.

Tout s'est bien déroulé, aucun dysfonctionnement ni malaise n'ont été constaté. Les Résidents de la MARPA abordent l'automne avec une immunité au top !



Fête du jeu

La Marpa participe depuis plusieurs années à la fête du jeu, manifestation organisée par le réseau des bibliothèques de Billom Communauté qui a eu lieu le Dimanche 10 Octobre à Chauriat.

La Marpa est partenaire de cette animation et prête ses jeux géants fabriqués à partir d'objets de récupération. Ce sont des jeux d'eau, sonores, et de manipulation. Chaque année les résidents créent un nouveau jeu et rénovent les anciens. Les résidents ont pu également jouer aux différents jeux présents sur cette journée baignée de soleil.



Marché de Noël d'Anim'Marpa



Grand succès, cette année encore pour le Marché de Noël d'Anim'Marpa !

Bravo à tous ! Résidents, bénévoles, familles et l'équipe pour tout ce travail réalisé, c'est grâce à vos investissements que cette journée est possible ! Le bénéfice ira au financement des animations et des sorties pour les résidents.

Merci également aux différentes associations pour avoir participé à cette journée festive et à la parade d'avoir fait un coucou à la Marpa. A l'année prochaine !



De longs préparatifs...



Du côté du CCAS

Le CCAS, comme toutes les instances publiques, a fonctionné au ralenti du fait de la crise sanitaire : Après l'atelier équilibre en 2018, l'atelier mémoire en 2019, un atelier nutrition était prévu en 2020. Reporté en 2021, il a dû être annulé une deuxième fois.

Les aides financières d'urgence ont quand-même pu être attribuées et les contacts avec les personnes fragiles ont été maintenus par tous les membres du CCAS.

Au regard de l'évolution de la crise sanitaire il nous est apparu raisonnable de ne pas organiser le goûter des aînés au mois de janvier prochain. Malgré tout, les colis à destination des personnes de 80 ans et plus seront distribués comme d'habitude vers la mi-février.

Nous vous rappelons qu'en cas de difficultés, il ne faut pas hésiter à contacter les services de la mairie. Le CCAS répondra dans la mesure de ses moyens.

Enquête sur les besoins sociaux des habitants :

L'été dernier, le CCAS accueillait Alizée Watine, étudiante en Master Gestion des Territoires et Développement Local. Alizée avait pour mission de réaliser une évaluation sur les besoins sociaux des habitants, via un questionnaire distribué à l'ensemble des pérignatois avec le dernier bulletin municipal. Ce travail a donné lieu à un rapport, que vous pouvez consulter en mairie.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent le meilleur pour la nouvelle année.

Retour sur la balade éco-citoyenne

La municipalité, avec le concours du Syndicat du Bois de l'Aumône, a décidé cette année de faire un geste symbolique pour l'environnement en invitant les Pérignatois à un grand nettoyage d'automne, au cours d'une balade dans le village.

Une trentaine d'habitants, accompagnée d'une dizaine d'enfants avait répondu à cet appel et s'était réunie ce dimanche sous la halle, armée de courage. 7 circuits couvrant toute la commune, soit une vingtaine de kilomètres avaient été préparés en amont. Equipés de gants et de sacs poubelle, après un petit déjeuner sur le pouce, les braves partaient à l'assaut de détritiques divers et variés, échappés vraisemblablement par mégarde des mains de quelques étourdis... Une belle cueillette d'automne, non pas de ceps ou de girolles, mais de mégots, canettes de bière, masques souillés et autres articles hétéroclites !

Devant le succès de cette opération, les participants se sont tous promis de revenir pour un nouveau nettoyage, mais de printemps cette fois ci !



Quelques chiffres sur les déchets ramassés...

- 9,8 kg d'ordures ménagères
- 31,7 kg de déchets recyclables
- 16,45 kg de verre
- 0,9 kg de mégots de cigarette, dont une grosse partie proche de l'entrée de l'école.

Du côté des Pompiers : Cérémonie de la Sainte Barbe

La traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers est avant tout l'occasion de faire un point sur l'action aussi indispensable que désintéressée de nos pompiers. Noël Chicoutel, chef de corps de la compagnie de Mur-ès-Allier et le colonel Bodel n'ont pas manqué l'un et l'autre de rappeler l'importance de ce corps au service de la protection des populations et de la sécurité civile. Ils ont également salué l'action des bénévoles pour leur engagement tant en termes de présence sur le terrain que de formation régulière.

La Sainte Barbe est le moment où les pompiers se retrouvent, non pas pour décaler, mais simplement pour partager un repas dans une ambiance de franche camaraderie, pour réaffirmer la cohésion du groupe, remercier leur famille, rendre hommage aux disparus, remettre les diplômes, insignes, médailles...

La caserne comprend 25 pompiers volontaires (22 opérationnels) dont 7 femmes, elle est rattachée au centre de Cournon, et fait partie du Service Départemental d'Incendie et Secours du Puy de Dôme.

Les actions du centre consistent à porter secours aux populations dans divers domaines tels les feux, le secours à personnes, les accidents de circulation, les inondations, les catastrophes naturelles, ou encore l'action sur les animaux.

Toutes les sollicitations sont assurées par des hommes et femmes volontaires qui se rendent disponibles à chaque demande de secours. Le centre recrute en permanence les personnes prêtes à s'investir dans un geste citoyen. N'hésitez pas à vous rendre à la caserne pour rencontrer et rejoindre ces hommes et femmes du quotidien.



En cette période de fin d'année, les pompiers passent pour vous proposer leur calendrier, merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Diplômes et médailles :

- **Sapeur Killian CHARNY** : module transverse et secours d'urgence et module équipier incendie
- **Sergent Taylor CHAUTARD** : attestation d'aptitude à conduire les engins pompes ainsi que la médailles des 10 ans de service
- **Sapeur Nicolas FOUILLET** : attestation d'aptitude à conduire les engins pompes et module secours routier
- **Caporal Alexis BOUTEILLE** : attestation de stage module routier
- **Sapeur Clément BOILON** : attestation chef d'équipe et grade de Caporal
- **Adjudant-Chef Yoann MICHEL** : médaille des 20 ans de service.

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier les pérignatoises et pérignatois pour l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu lors de leur passage pour les traditionnels calendriers.

La Commémoration du 11 Novembre

Merci aux sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux, aux musiciens, aux membres du comité local de la FNACA, et aux Pérignatois venus assister à cet hommage.



Commémoration de Lachat 2022 sous le signe de la solidarité.

Avec le décès de Marie Anne Cohade, dernière personne vivante de la chaîne de solidarité qui s'était mise en place pour sauver Max Cyprien, miraculeux rescapé de la tragique fusillade de Lachat, l'idée a germé de donner à une rue de Pérignat un nom en lien avec cette page de l'histoire du village.

La municipalité représentée par le maire, Jean-Pierre Buche et le premier adjoint Bernard Léon, a rencontré la fille de Max Cyprien pour évoquer avec elle les contours de cette démarche. Cette dernière a mis en avant l'importance essentielle à ses yeux de la notion de solidarité qui doit présider aux actions qui vont être engagées.

Complètement en accord avec ce postulat, des contacts ont d'ores et déjà été pris avec le centre de loisirs et l'école et d'autres vont suivre pour préparer cette manifestation dont le point d'orgue aura lieu le Samedi 18 juin au matin.

Comité local de la FNACA

Le comité FNACA de Pérignat tiendra son assemblée générale le 7 Janvier 2022 à 17h, salle des mariages, suivie de la traditionnelle galette des rois.

Patrimoine et mémoire

L'association Patrimoine et Mémoire de Pérignat-ès-Allier envisage de faire réaliser une copie de la borne milliaire gallo-romaine qui se trouvait sur la commune jusqu'au XIXème siècle.

Ancêtre des bornes kilométriques et des panneaux indicateurs, elle avait été implantée le long de la voie romaine qui reliait Lyon à Saintes. Cette dernière est matérialisée aujourd'hui par le chemin qui limite notre commune au nord.

Cette borne fut érigée sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138 après J.-C.). Connue dès le XVIème siècle, elle fut déplacée à plusieurs reprises avant d'être donnée par sa dernière propriétaire, la marquise de Laizer, au musée de Moulins où elle se trouve encore.

Le projet de l'association est de faire installer cette copie au bord du chemin qui a succédé à la voie romaine, devant le nouveau cimetière de la commune. Elle permettra



de valoriser le patrimoine de Pérignat-ès-Allier et s'intégrera parfaitement dans le projet de parcours de valorisation patrimoniale et touristique actuellement à l'étude par le Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté sur notre commune et dont le thème sera « archéologie/époque romaine ».

Afin de financer ce projet, parallèlement à des demandes de subventions, l'association "Patrimoine et Mémoire de Pérignat-ès-Allier" fait appel aux donateurs privés. A ce titre, elle a été reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale et elle est donc habilitée à délivrer des attestations de dons. Ceux-ci ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant versé.

Les personnes qui souhaiteraient participer financièrement à ce projet peuvent transmettre leur don à la trésorière, M^{me} Chantal Fontfreyde (Tél : 04 73 69 53 07), ou au président, M. Marc Massiasse (Tél : 06 84 93 38 44).

L'Amicale Laïque

A l'Amicale, les activités et animations ont pu reprendre dès l'été. Le programme est déjà très chargé !

2 nouvelles sections à l'Amicale

- Une section **Culture** est en cours de création, dans le but de planifier des saisons culturelles, d'encadrer et faciliter l'organisation d'événements tels que les séances de cinéma en plein air, des projections en relation avec le Festival Traces de Vies, du théâtre ou tout autre projet culturel. Un groupe de travail s'est constitué pour préciser les contours de cette section et les éventuels partenariats à mettre en œuvre.
- C'est au rythme des percussions que les **cours de danse africaine** ont rejoint l'Amicale Laïque cette année. Chaque lundi, trois musiciens accompagnent Charlotte et ses élèves pour 1h30 de partage et bonne humeur !

Le Cri Dévot de passage à Pérignat

7 ans après une année de résidence artistique ayant abouti à la création d'un spectacle théâtral participatif avec les villageois, la compagnie montpelliéraine "Le Cri Dévot" était invitée par l'Amicale Laïque le Samedi 18 Septembre 2021 pour dévoiler un tout autre projet. Cette fois-ci, la compagnie s'est prêtée au jeu de l'auto-socio-biographie chère à l'écrivaine Annie Ernaux, en créant cinq monologues : « Les Instantanés ». Cinq parcours de vie, directement adaptés de ses romans ou écrits à sa manière toujours sur le fil, entre mémoire individuelle et collective. (Illustration ci-contre)



32ème trivial enchères... et toujours autant de bonne humeur !

Tout était réuni à la salle polyvalente de Pérignat, pour le 32^{ème} Trivial enchères où près de 80 personnes s'étaient inscrites auprès de l'amicale laïque pour participer à une soirée riche en bonne humeur.

Les questions abordaient toutes sortes de thèmes, relevant de l'histoire, de la géographie, de la littérature, de

musique ou des coutumes locales. Ces questions, assez pointues pour certaines, avaient été préparées en amont par le conseil d'administration de l'amicale. Les joueurs ont ainsi pu tester leurs connaissances.

Pour remporter l'enchère, il fallait tout d'abord avoir suffisamment de points, mais surtout être pourvu d'un peu de chance et d'humour, car l'ouverture des colis-surprises ne faisait pas le même effet, en fonction de leur contenu. Le suspense était à son comble, les fous rires s'enchaînaient... et certains ont même dû pousser la chansonnette.



Grande réussite pour la Soirée Cabaret

Un pari fou, plus que réussi, pour l'Amicale Laïque, qui cherchaient comment relancer la saison et redonner le moral en ce début d'hiver 2021.

Pour l'occasion, la salle des sports a été transformée en cabaret ce Samedi 30 Octobre. Plus de 200 personnes ont assisté à une soirée magique, digne d'un grand spectacle parisien. La troupe Glam Show bouleverse la vision du music-hall avec son spectacle Lux.

Une soirée mêlant la sensualité et la féminité, qui a conquis un public aussi réactif qu'attentionné, pour un spectacle professionnel, raffiné et pailleté, orchestré par Fabienne, chanteuse, mis en scène par Charlotte, chorégraphe et danseuse, rythmé par Julie, Anne-Lise et Elodie, danseuses.



Théâtre avec « Le funambule »

Samedi 6 Novembre, l'Amicale recevait la troupe du Funambule, de La Roche Noire, qui proposait une dizaine de textes courts de Jean-Pierre Siméon, textes qui sont le reflet de la vie et de ceux qui s'y débattent.



Matinée Huîtres

Beau temps mais fraîcheur ce samedi 12 Décembre pour la dégustation d'huîtres et de charcuterie, qui a attiré de nombreux gourmands. Merci à Stéphane et Cécile du duo "Or Notes" pour l'animation de cette matinée très conviviale



L'agenda de l'Amicale

- **En Février** : soirée projection en partenariat avec le festival « Trace de vie »
- **En Avril** : l'amicale propose un week-end théâtral avec 2 représentations d'une pièce en court de préparation par la troupe de la section théâtre.
- **11 juin** : Fête du basket avec son traditionnel concours de pétanque.
- **Fin Juin** : Concert plein air sur la place du village

Club Photo de l'Amicale Laïque

Exposition « Ecopôle du Val d'Allier »

Le club exposait à la mairie de Pérignat courant Novembre ; le thème a permis de se plonger dans le passé et le présent de l'Ecopôle : depuis le prologue du Paris Dakar en 1991 et parc écologique que le secteur est devenu, en passant par la démolition du château de Bellerive et les carrières en activité.

Une conférence s'est tenue à l'occasion de cette exposition : Baudime Jam est venu conter l'histoire du château de George Onslow, devant un public captivé.



11^{ème} Salon National d'Art Photographique

Date de fin de réception des photos le samedi 15 janvier.

Jugement des photos le 21 et le 22 janvier.

Résultat sur le site du club le dimanche 30 janvier.

Exposition à la mairie des photos admises au concours du samedi 19 au dimanche 27 février.

Renseignements : www.photoclubperignat-allier.com

Exposition du club photo du 19 au 27 novembre :
le thème sera cette année « La Toscane Auvergnate »

Théâtre « L'Épouvant'Acte »

La section théâtre de l'Amicale Laïque reprend avec de nouveaux acteurs et un nouveau répertoire.

Elle a repris les répétitions le vendredi soir et espère vous divertir au printemps prochain.

Les personnes intéressées par le théâtre peuvent rejoindre la section.

Informations : contactez Dominique au 06 66 46 91 88

Enfa'Randole

Avec Enfa'Randole, section de l'amicale laïque, tous les bénéfices des animations sont reversés aux écoles du RPI. Les manifestations ont repris de plus belle cette année :

- 30 octobre : Halloween avec le CCAS de St- Bonnet,
- 14 novembre : Bourse aux Jouets et Puériculture,
- Chocolats de Noël avec Alex Olivier
- 3 décembre : Noël et ses animations, Vente de Sapins Naturels

Animations à venir :

- en février : Mardi Gras
- fin juin : Kermesse des écoles

Bref, plein de rendez-vous pour toute la famille, avec les différents acteurs de nos deux communes et les parents bénévoles qui sont de plus en plus nombreux, disponibles pour l'année ou juste pour une occasion... Toutes les idées sont les bienvenues ainsi que les coups de main. Merci à vous tous de vos retours chaleureux lors de nos manifestations, c'est très encourageant pour les troupes. **Contact :** enfa.randole@gmail.com ; inscrivez-vous, les troupes se renouvellent chaque année !

Basket

L'ALP Basket forte de plus de 180 licenciés tient la route et porte haut les couleurs pérignatoise !

Cet été le club a organisé 2 stages : basket, olympiades, acrobanches, piscine, chasse aux trésors... des journées bien remplies pour les jeunes !



Au programme de l'ALP Basket pour 2022 :

- **Stage de février :** les 21 & 22 (U9/U11), et les 23 & 24 (U13/U15).
- **Fête du basket** le 11/06/2022 avec son concours de pétanque, ses jeux, sa bonne ambiance.
- **Camp de basket en juillet** à définir (jeunes).
- **Camp de basket fin août** (ado), avant la reprise de la nouvelle saison.

L'ALP Basket et son bureau vous présentent à l'occasion de cette nouvelle année, tous leurs vœux.

Reprise de la chorale à la Lyre Pérignatoise

● Après avoir repris les répétitions il y a quelques semaines, les membres de la chorale de la Lyre Pérignatoise se sont retrouvés le temps d'un week-end à la Bourboule. Cette année, ce temps de chants et de convivialité avait un goût bien particulier pour les choristes et leur cheffe de chœur Stéphane, car après de longs mois de morosité le besoin était grand de se réunir pour renforcer les liens entre tous et préparer ainsi une nouvelle saison.



● La chorale a participé le 3 décembre au lancement des fêtes de Noël lors d'une prestation en l'église de Pérignat à 19h30.

● Afin d'assurer son développement elle recherche des voix de tous pupitres. Aussi, si vous aimez chanter sans forcément connaître la musique, venez assister à une répétition du mardi à 19h45 à la mairie de Pérignat sur Allier.

Pour tout renseignement, contactez Nicole au 04.73.69.54.87

La Lyre tourne une page.

À l'issue de la dernière assemblée générale, c'est désormais Anne Ourliac qui présidera aux destinées de la Lyre Pérignatoise. Nous lui souhaitons une pleine réussite pour écrire une nouvelle partition dans les pas de son prédécesseur, Alain Lacroix.

En effet, Alain a laissé la clef des chants pour en prendre une autre, celle des champs où le sol l'a mis, pour mieux prendre le tempo du rythme des saisons dans son jardin, qu'il souhaiterait, nous dit-on, transformer en « ferme à betteraves » (!). Avec ce changement, une page riche du livret musical de l'association se tourne. Ardent promoteur de la musique sous toutes ses formes, on ne compte plus les nombreuses manifestations qu'il a initiées et dont les notes résonnent encore à nos oreilles. Mais c'est à l'école de musique

qu'Alain a consacré le plus d'attention durant ses nombreux mandats. Avec son équipe de bénévoles très motivée, on peut même dire qu'il y a mis toutes ses tripes pour la faire fonctionner. Homme de bonne composition toujours en harmonie avec ses interlocuteurs, il a su prendre la mesure du changement en travaillant activement au transfert de l'école BruitSonnière à Mur-ès-Allier puis à Billom Communauté. La relève a été ainsi assurée pour continuer à faire vivre la musique et permettre aux enfants, comme aux adultes, de découvrir et pratiquer cette activité essentielle qui a tout pour mettre le village au diapason du vivre ensemble. Une pause donc pour Alain dans ce parcours haut en gamme mais qui se poursuivra bien sûr au sein de la chorale. Car la musique a toujours été pour lui une affaire de cœur... Longue vie à la Lyre Pérignatoise et, à l'exemple d'Alain, au bénévolat mis en musique !

Le Club de Tennis récompensé !

Le club de tennis de Pérignat s'est vu récompensé de ses efforts et de sa politique sportive début octobre. En effet, le club a reçu le label "Femmes et sport" pour son engagement pour la pratique sportive féminine. Ce label fait suite à une excellente rentrée du club avec plus de 120 adhérents âgés de 3 à 82 ans. Les premières manifestations (TMC vert et matchs par équipes en sénior +) ont montré que le développement du club s'accompagne de très bons résultats et que la convivialité reste la base de ce club familial.

Résultats sportifs :

- TMC vert (tournoi multichance) : Lenny Juille 3ème, Dorian Reignat 4ème, Pierick Cormerais 10ème
 - équipe +45 finit 4ème mais à égalité avec le 2ème suite au goal average
 - équipe 1 +35 finit 2ème de la Ligue 2
 - équipe 2 +35 finit 4ème de son championnat interdépartemental 1
 - En ce moment se déroule le championnat 13/14 où notre équipe est pour le moment invaincue
- Tous ceux qui veulent venir tester sont les bienvenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club au 06.21.55.48.65

Inter'Actifs

Parade de Noël

Les Pérignatois étaient au rendez-vous pour cette première fête de Noël le 3 Décembre organisée par l'association Inter'Actifs ; chacun était invité à suivre la parade accompagnée de mascottes et du Père Noël au son de Band'Ana 63.

D'autres associations se sont jointes à cette fête très réussie.



L'agenda d'Inter'Actifs

- L'association Inter'Actifs prévoit d'organiser
- un repas à thème le week-end du 18 Mars,
 - un concours de pétanque le 19 juin,
 - un "Inter quartiers" sous forme de jeux le 11 septembre.

Ciné Parc... un cinéma près de chez vous !

Depuis plus de 30 ans, Ciné Parc, circuit de cinéma itinérant diffuse tout au long de l'année des films récents, environ 6 à 8 semaines après leur sortie nationale dans une trentaine de communes du Livradois-Forez, dont les communes de **St Jean des Ollières, Billom, St Dier d'Auvergne**. En chiffres, Ciné Parc c'est environ **25 000 spectateurs pour un peu moins de 700 séances** par an.

La volonté du circuit est de présenter des **films de qualité, attendus ou moins attendus**, dans l'optique de satisfaire un large public. Le tout pour des **tarifs modiques** de 5.50 € et 3.50 € et la possibilité d'un abonnement non nominatif, sans date de péremption à 42 € les dix places, soit 4.20 € la séance !

Les enfants ne sont pas en reste avec des séances spéciales qui leur sont destinées comme des **séances « Jeune public » ou des « Ciné-goûters »** -sur le territoire de Billom Communauté ils ont lieu à Saint-Dier pendant les petites vacances scolaires-. En temps scolaire les classes de maternelles, de primaires, les collégiens et lycéens voient quant à eux 3 films différents chaque année, films qui sont présentés, accompagnés de documents et travaillés ensuite en classe : **presque 15.000 enfants scolarisés assistent à nos projections (13 écoles et 3 collèges** bénéficient de ces séances sur le territoire de Billom Communauté). C'est le cas de 10 classes de **Billom**, 6 classes de **Saint-Dier d'Auvergne**, 2 classes de **Saint-Jean-des-Ollières**, 2 classes d'**Isserteaux**, 11 classes de **Vertaizon**, 4 classes de **Chauriat**, 4 classes d'**Egliseneuve-près-Billom**, 2 classes de **Saint-Julien-de-Coppel**, 2 classes de **Bongheat**, 2 classes d'**Espirat**, 2 classes de Reignat, les collèges de Saint-Dier et Billom (public et privé).

De nombreuses séances spéciales sont proposées aussi tout au long de l'année sur des problématiques



différentes souvent liées à un sujet d'actualité. **Chaque association ou collectivité qui souhaite d'ailleurs proposer, dans le cadre d'une manifestation, un moment cinéma peut nous solliciter pour que l'on voit ensemble** ce qu'il est possible de faire. Ciné Parc donne aussi la possibilité à toute structure (*même extérieure au territoire*) de mettre en place des séances de cinéma plein air (*prestation payante*) sur simple demande.

Alors pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, n'hésitez pas...

Prochaines séances près de chez vous :

● **Madres Paralelas (Vostf) :**

- Le Vendredi 07 janvier à 20h30 à St Jean des Ollières

- Le Mardi 11 janvier à 20h30 à Billom

● **Aline** : Mardi 18 janvier à 20h30 à St Dier d'Auvergne.

Retrouvez le détail de toutes nos actions et de notre programmation sur www.cineparc.fr

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

● Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

● Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

● N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

● Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.